

Les contradictions de l'Université nouvelle

II. — Suggestions pour un premier cycle

Si l'on veut résoudre les contradictions de l'Université nouvelle, c'est par le premier cycle qu'il faut les aborder (le Monde du 12 septembre. On voudrait formuler à cet égard quelques propositions hétérodoxes, susceptibles d'ouvrir la discussion. Premièrement : le problème du premier cycle doit être réglé sur le plan national. Pour éviter l'arbitraire ministériel, on pourrait envisager que le terrain soit déblayé par une commission qui procéderait à une enquête aussi libre et aussi approfondie que possible, à la façon des commissions anglo-saxonnes. Elle publierait comme elles un Livre blanc exhaustif, qui servirait de base éventuelle aux solutions adoptées.

Deuxièmement : le premier cycle doit combiner un début de formation technique dans la discipline choisie et une formation générale. Il ne faut pas recommencer la déplorable expérience de l'ancienne propédeutique de lettres. Entre ce premier cycle « touche-à-tout », et les premiers cycles spécialisés vers lesquels on se dirige aujourd'hui, il y a place pour des formules intermédiaires, permettant à la fois une amorce de formation technique sérieuse dans une discipline ou un groupe de disciplines et une ouverture vers d'autres disciplines. La destruction des unités-valeurs obligatoires pour la licence choisie, et des unités-valeurs à option, qui se répand dans les facultés de lettres, va dans ce sens. On pourrait la transposer dans les facultés de droit, où il serait facile de distinguer dans les premiers cycles juridiques et économiques les cours techniques et les disciplines d'environnement.

Troisièmement : le premier cycle devrait comporter une base commune à toutes les disciplines, ou tout au moins à celles qui ont des relations entre elles. Il a été envisagé par exemple d'établir un tronc com-

Par MAURICE DUVERGER

mun à tous les premiers cycles de sciences sociales et humaines (droit, sciences économiques, histoire, géographie, sociologie, psychologie, philosophie, langues, littératures, arts, etc.), constitué par une initiation à l'économie contemporaine, une initiation aux grands systèmes politiques contemporains replacés dans leur contexte social et idéologique, et par une langue vivante. Toutes les disciplines précédentes ont besoin d'une telle formation de base, qui manque cruellement aujourd'hui à la plupart d'entre elles. Mais cette formation de base fait aussi partie des connaissances indispensables à l'homme moderne : on pourrait ainsi admettre qu'elle soit étendue aux premiers cycles scientifiques.

Quatrièmement : les premiers cycles devraient comporter une possibilité de choix pour les étudiants. L'excès de liberté des « premiers cycles-catégoria », où l'on réunit à son gré des disciplines hétérogènes, n'est pas acceptable : les universités américaines qui en ont fait l'expérience y ont renoncé pour la plupart. Mais l'excès de rigidité des premiers cycles juridiques et économiques actuels, où l'étudiant se voit tout imposer, n'est guère plus acceptable. Une définition des unités-valeurs obligatoires — comprenant les matières du tronc commun général et les matières essentielles de la spécialité choisie — pourrait être facilement établie, les autres étant à option libre.

Cinquièmement : le premier cycle doit permettre des changements d'orientation faciles, surtout à la fin de la première année. Cela pourrait se faire sans trop de difficultés, si l'on admettait d'une part que les matières du tronc commun doivent figurer en première année, d'autre part que les unités-valeurs obliga-

toires correspondant à une spécialisation ne doivent pas dépasser la moitié de l'ensemble des enseignements du premier cycle (ce qui est proche de la situation actuelle). L'étudiant voulant changer d'orientation pourrait alors prendre en seconde année toutes les unités-valeurs obligatoires de sa nouvelle spécialité, celles qu'ils auraient acquises en première année dans son ancienne spécialité lui comptant comme unités-valeurs à option.

* * *

On ne prétend pas que ces suggestions soient seules valables. On les a formulées avec précision, parce que le débat doit se développer maintenant à ce niveau, en dépassant les généralités. Mais d'autres solutions sont possibles, probablement meilleures. L'essentiel est d'en définir une rapidement, c'est-à-dire au cours de la prochaine année scolaire, afin de pouvoir l'appliquer à la rentrée de 1970. Sinon l'Université française va continuer à se diviser, à se cloisonner, à se balkaniser. La notion de diplômes nationaux se dissoudra complètement dans l'autonomie de chaque unité locale et spéciale, comme elle commence à le faire. L'affectation autoritaire des étudiants de premier cycle devra donc disparaître. Elle sera nécessairement remplacée par une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur, au moins pour les établissements les plus recherchés, les autres devenant des universités de seconde zone. Malgré la lettre des textes, ces solutions s'imposeront si l'on continue à n'appliquer qu'une partie de la loi d'orientation, celle qui tend à la fragmentation en oubliant l'autre, qui tend à sauvegarder l'unité de l'ensemble. Certains souhaitent sans doute une telle évolution. Il faudrait au moins que la question soit posée clairement, pour être débattue publiquement.